RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Arrêté du 18 AVR. 2019

portant nomination à la commission nationale technique du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire

NOR : AGRT1911152A

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le chapitre I du titre I du livre VI du code rural et de la pêche maritime, et notamment les articles L.611-1, D.611-4 et D.611-5,

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres de la Commission nationale technique prévue à l'article D.611-4 :

1° Au titre du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire et en qualité de représentants de la transformation agricole :

- M. Dominique CHARGE, Coop de France,
- M. Richard GIRARDOT, Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA).

2° Au titre des personnalités extérieures au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire :

a) en qualité de représentant de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer),

- Mme Catherine MICHEL, FranceAgriMer (FAM),

b) en qualité de représentant de la coopération agricole :

- Mme Marine NOSSEREAU, Coop de France.

c) en qualité de représentants des producteurs membres d'organisations de producteurs des filières végétales :

- M. Bernard GUILLARD, Producteurs de Légumes de France,
- Mme. Caroline DUCOURNEAU, Fédération française de la coopération fruitière, légumière et horticole (FELCOOP),
- Mme Karine OSWALD-POULET, Association de gouvernance économique des fruits et légumes (GEFEL),
- M. Bertrand OUILLON, Union nationale des producteurs de pommes de terre (UNPT),
- M. Laurent DEPIEDS, PPAM de France.

d) en qualité de représentants des producteurs membres d'organisations de producteurs des filières de productions animales :

- M. Guillaume GAUTHIER, Fédération nationale bovine (FNB),
- M. Philippe AUGER, ELVEA France,
- M. François MONGE, Coop de France (section Bétail et Viande),
- M. Gilles DURLIN, Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL),
- M. Denis BERRANGER, France OP Lait,
- M. Sylvain BOIRON, Fédération national des Eleveurs de Chèvres (FNEC).

e) en qualité de représentants des organisations spécialisées de producteurs de la filière forestière :

- M. Laurent DE BERTIER, Fédération nationale des syndicats de forestiers privés (FPF),
- M. Julien BLUTEAU, Union de la Coopération Forestière Française (UCFF).

Article 2

Cet arrêté fera l'objet d'une publication au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 18 AVR. 2019

Pour le Ministre et par délégation
La directrice générale de la performance
économique et environnementale des entreprises

Valérie Métrich-Hécquet